

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil : une rafle permet de neutraliser 38 délinquants présumés

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

PLUSIEURS quartiers de Port-Gentil ont fait l'objet d'une rafle, mercredi dernier. À la faveur de l'opération destinée à sécuriser les populations du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime, 38 jeunes délinquants présumés sont tombés dans les filets de la police. Cette descente sur le terrain est la conséquence des braquages avec violence et autres vols à main armée commis très souvent par les délinquants présumés sous l'effet de drogues diverses. Plusieurs riverains ont ainsi déposé des plaintes contre X dont les procédures ont abouti à l'arrestation de la trentaine de jeunes, qui sont pour la plupart des enfants déscolarisés et sans emploi. Selon une source proche du dossier, douze d'entre eux détenaient 13 bonbons de cannabis, des pitchs en sachets et 4 plaquettes de tramadol (les fameux cobo-

los). Ils étaient aussi armés de deux tournevis et de trois machettes.

À noter que cette rafle a été favorisée par le renfort des éléments de l'unité spéciale de la Police en provenance de Libreville. Aussi l'action des Officiers de police judiciaire (OPJ) a-t-elle permis de débusquer des vieux chevaux de retour comme Serge Ika-pi alias Van Damme, un bandit de grand chemin qui risque de repartir à la maison d'arrêt de Port-Gentil pour la... huitième fois.

L'opération de sécurisation de Port-Gentil, qui devrait s'installer dans le temps, a été fortement saluée par les habitants des quartiers Salsa, Matiti, Quartier-Chic, Banco et Sindara (Médine).

" Nous remercions la police et l'encourageons à faire plus, de sorte que ces gangsters n'écument plus nos quartiers ", a indiqué un auxiliaire de commandement auprès duquel les administrés se plaignaient au quotidien.



Photo: Koumrous

Les mis en cause attendent d'être déférés devant le parquet de la République.

Jean-Rémy Yama : «L'affaire entre les mains de la justice»

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

DÉTENU à la prison centrale de Libreville, depuis le 2 mars 2022, le président de Dynamique unitaire (DU), Jean-Rémy Yama, est poursuivi par le Ministère public pour escroquerie, abus de confiance et détournement de fonds. L'incarcération du leader syndical est consécutive à une plainte déposée par certains de ses collègues, qui l'accusent d'avoir détourné 4 milliards de francs alloués au projet de construction des logements des enseignants à Akanda, via la SCI Serpentin, dont il était l'un des gestionnaires. Certaines voix, à l'instar de celles des avocats du prévenu, ont dénoncé une arrestation arbitraire et politique. Aussi réclament-elles la libération pure et simple de Jean-Rémy Yama. Même son de cloche du côté de l'Assemblée nationale, à la faveur de la Déclaration de politique générale du Premier ministre, Alain-



Photo: Achille Patrick DINDOUMOU/L'Union

Jean-Rémy Yama devra attendre le jugement de son affaire.

Claude Bilie-By-Nze, mardi dernier, où la députée du Parti social démocrate (PSD), Albertine Maganga Moussavou, a à son tour demandé la sortie de Gros-Bouquet de l'universitaire. À cette requête, le chef du gouvernement a d'emblée fait savoir, qu'il n'a pas à se mêler, encore moins à commenter une affaire relevant de la justice. Et Alain-Claude Bilie-By-Nze de préciser : " Non, il n'y a pas au Gabon de

prisonniers politiques. Il y a au Gabon des politiciens, qui ont posé des actes répréhensibles qui, par rapport à ces actes, font l'objet de poursuites judiciaires. " Aussi, en tant que chef du gouvernement, M. Bilie-By-Nze a relevé qu'il ne lui revient pas de rentrer dans les détails. D'autant qu'il existe une séparation des pouvoirs et que l'affaire est entre les mains de la justice.

Le clin d'œil de *lybek*

